

PROCÈS VERBAL DU 26 MARS

2024

Présents : Mmes CLEMENT, CHABRIDON, VAUCHER, VIARDOT, PARENT, BOURACHOT, Mrs GUILLEMIN, LEBEAU, RAVAT et PANNETIER

Excusés : Mrs REVILLON, BENON, RAY, Mme DAGOREAU

Le procès-verbal du 20 Février 2024 est approuvé à l'unanimité.
M GUILLEMIN est désigné secrétaire de séance

Vote des taxes 2024

Pour les taxes 2024, Mme le Maire explique qu'un certains nombres d'investissements non subventionnables mais malgré tout indispensables ont été prévus u BP 2024. Par ailleurs, l'augmentation des bases est atténuée par des prélèvements d'état plus lourds.

Pour cette raison, après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide d'augmenter le taux des taxes locales de 1% dégageant un produit supplémentaire de 2088 euros.

Vote du budget primitif 2024

Au vu des éléments ci-dessus, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le budget présenté avec une section de fonctionnement équilibrée arrêtée à un montant de 689 240,97 euros et une section d'investissement équilibrée e arrêtée à la somme de 378 744,74 euros.

Projet de panneaux photovoltaïques sur le plan d'eau Fleurville/Viré

Les deux cabinets d'étude viendront présenter leur projet aux élus afin de qu'ils prennent une décision en toute connaissance de cause, accepter ou le projet en envisageant toutes les solutions possibles tant en terme d'aménagement que de financement.

Valeur d'origine du terrain des consorts POUILLAT

Afin de finaliser l'acte notarié, il convient de fixer une valeur d'origine au bien. Le conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents fixe la valeur d'origine à 50 euros, un achat à l'euro symbolique fait donc entrer le bien à l'actif communal pour une valeur de 49 euros.

Comptes-rendus de réunions diverses

- RPI Viré/Clessé : Le projet préparé par les différentes commissions (personnel de la cantine, de l'école, élus, parents, enseignants...) et le bureau d'étude sera présenté aux familles fin Avril 2024.
- Conseil d'école de Saint-Albain : L'effectif sera maintenu à la rentrée prochaine et les deux prochaines seront un peu plus difficiles. La visite de l'école par les DDEN a eu lieu le 18 Mars dernier.
- Conseil d'école de Viré : L'effectif sera légèrement en baisse à la prochaine rentrée. Du mobilier et du matériel informatique ont été changés, En terme extrascolaire il est à noter que l'association de la cantine scolaire va être dissoute et que le service sera repris par la commune.

Questions diverses

- La création d'un nouveau site web pour la commune est confiée à M Marceau BERNOUD pour un montant forfaitaire de 300 euros.
- La population sera prévenue des points de collecte regroupés des bacs d'ordures. Le regroupement sera effectif en Mai à titre d'expérimentation.
- La commission des impôts directs se réunira le 02 Avril à 18 heures.

Le Prochain conseil municipal aura lieu le 23 Avril 2024 à 20 heures.

Le secrétaire de séance

Jacky GUILLEMIN

Le Maire

Patricia CLÉMENT

